



## PRESENTATION DE L'A.R.TP

Le 24 février 1983 l'Association des Retraités de Technip (A.R.TP) a été enregistrée à la préfecture des Hauts de Seine. Cette création répondait au besoin de vérifier la mise en œuvre des engagements de l'Etat dans le cadre des mesures d'accompagnement des préretraites.

Bien sûr cette préoccupation n'est plus d'actualité, mais il nous faut rester vigilant compte tenu de la situation financière de nos caisses de retraite et des remises en cause répétées des systèmes de protection sociale.

L'association s'efforce de remplir ses missions statutaires d'information et de défense des intérêts de ses membres et adhère à la Fédération Nationale des Associations des Retraités (F.N.A.R.). L'association des anciens salariés de CLE a rejoint l'A.R.TP en 2015

Pour être admis de droit à l'A.R.TP, il suffit d'être ancien salarié ou salarié du groupe Technip et d'être à jour de sa cotisation annuelle (20 euros).

- L'Association, par l'intermédiaire de son bureau élu, a pour vocation de maintenir et d'animer un espace relationnel et solidaire entre ses membres.
- Le bureau édite et diffuse trois bulletins par an « le Trait d'Union » (T.U.) ainsi que l'annuaire des adhérents, avec le soutien logistique de Technip.
- L'ARTP rend hommage à celles et ceux qui nous quittent par courrier aux familles, représentation aux obsèques et nécrologies dans nos bulletins.
- Le bureau réunit l'assemblée Générale annuellement, en Octobre à Paris et la section lyonnaise en décembre à Lyon, et rend compte de son activité et des comptes de l'association. Une rencontre informelle et chaleureuse se tient également en mars à Paris. La section de Lyon organise un voyage par an.
- Le bureau propose aussi, dans le cadre des activités culturelles : des places d'opéra ou de ballets aux tarifs collectivités, des billets coupe-file aux expositions temporaires dans Paris, des abonnements au musée du Louvre, d'Orsay /l'Orangerie et des visites de lieux historiques.
- Le C.E. de Technip peut proposer des voyages en fonction des places disponibles, des réductions pour certains prestataires de tourisme (Club Med..) et donne accès à sa Centrale d'achats pour les fêtes de fin d'année.
- L'association vient de se doter d'un site internet pour faciliter la communication et les échanges, celui-ci doit être un outil de développement **[www.artchnip.com](http://www.artchnip.com)**.

L'association a de multiples projets : recueillir et valoriser la mémoire des expériences vécues du personnel de Technip, développer les activités conviviales : dîners, voyages..., s'internationaliser avec nos collègues européens, américains, ...

## Rejoignez nous !